Décision 23-DCC-219 du 14 novembre 2023

relative à la prise de contrôle conjoint d'un ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement situé à Aix-en-Provence par la Caisse des Dépôts et Consignations et Artea

Posted on: 14 novembre 2023 | Secteurs:

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Caisse des dépôts et consignations et Artea
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement situé à Aix-en-Provence

Lire

Le texte intégral 222.26 Ko